

ON S'ABONNE :

A LYON, au Bureau du Journal, quai Saint-Antoine, n° 27, et grande rue Mercière, n° 32, au 2^{me}.
A PARIS, chez MM. Lepelletier-Bourgois, office-correspondance, place de la Bourse, 6, et chez M. Degouve-Denuncques, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et tout ce qui concerne le Journal doivent être envoyés francs de port.

Le Censeur donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

LE CENSEUR,

Journal de Lyon,
POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour Lyon et le département du Rhône,
16 francs pour 3 mois,
32 francs pour 6 mois,
64 francs pour l'année.

Hors du département, 1 franc de plus par trimestre.

Prix des ANNONCES : 25 c. la ligne.

Le Censeur ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues.

Lyon, 5 décembre 1840.

REVUE DE LA SEMAINE.

Depuis sept jours le pays assiste à une lutte d'hommes et d'idées; tournoi sans fin où viennent rompre des lances les défenseurs de tous les systèmes. Là ont tour à tour combattu MM. Thiers et Barrot, tombés ensemble, l'un du haut de son trône ministériel, l'autre du haut de ses espérances; M. Guizot, qui depuis dix ans apparaît au pouvoir chaque fois qu'il s'agit de trahir les intérêts du pays; M. Bugeaud, qui s'est chargé de la triste mission d'abaissier l'orgueil national, de déprécier la gloire de nos pères; M. de Carné, qui a parlé contre l'adresse et voté pour elle; M. de Tocqueville, qui a peur de la démocratie, qui redoute la propagande, et qui ne s'aperçoit pas que, privé de la pensée révolutionnaire, son libéralisme ne serait que de l'impuissance; M. Berryer, le grand orateur légitimiste, qui, seul des hommes de son parti, a le bon esprit de renfermer dans son cœur l'expression de ses regrets, s'il en éprouve, et dont la parole éloquente sait, pour se faire écouter, adopter la pensée plébéienne; M. de Lamartine, l'orateur nébuleux, qui nous prive d'un poète sans nous donner un homme d'état; M. Garnier-Pagès, qui seul a osé dire la vérité à la gauche aussi bien qu'au parti conservateur, à M. Thiers aussi bien qu'à M. Guizot.

Durant les premiers jours, le débat s'est traîné dans des personnalités, des démentis, des reproches dont la forme parlementaire ne dissimulait pas bien l'amertume; c'était pitié de voir les champions se jeter mutuellement de la boue au visage sans s'occuper des grands intérêts du pays qu'ils ont compromis tour à tour. Enfin la question s'est agrandie, les hommes ont disparu, il s'agit aujourd'hui de la France, de sa dignité, de sa puissance, de ses intérêts, de son avenir.

De toutes les paroles plus ou moins brillantes qui ont été prononcées, de tout ce cliquetis de mots et de faits, de ces interprétations toujours nouvelles des choses les plus vieilles, qu'est-il résulté? Il est résulté cette évidence que depuis sept ans les divers cabinets qui se sont succédé ont fermé les yeux pour ne pas voir l'ambition de l'Angleterre et de la Russie qu'ils coudoyaient; qu'ils n'ont pas compris les intérêts de la France, ou du moins ont agi comme s'ils ne les comprenaient pas. Il est résulté que M. Thiers, en préparant l'alliance anglaise, en adoptant la politique de l'Angleterre, a commis la faute la plus grave qui puisse compromettre le talent d'un diplomate; qu'il n'a pas vu ce qu'il y avait d'opposé, d'inconciliable dans les intérêts des deux nations qu'il voulait réunir; qu'il a été entraîné par la vaniteuse espérance de pouvoir dire: J'ai fait ce que nul n'avait osé rêver, j'ai accompli la tâche la plus difficile dans le conflit des intérêts modernes.

Il est résulté que, dominé par cette pensée, aveuglé par cette préoccupation d'une espérance impossible, M. Thiers a été dupé comme un écolier; que, vis-à-vis des difficultés qu'il rencontrait à l'intérieur, quand enfin le voile s'est déchiré, il n'a pas eu le courage de son opinion, il s'est laissé maîtriser par une volonté extra-parlementaire, il a sacrifié à des idées de résistance, en faisant élever des forteresses autour de Paris, alors qu'il était évident pour lui que nous n'aurions pas la guerre. Il est résulté que M. Guizot, ambassadeur à Londres, a trompé le ministre sous les ordres duquel il servait, qu'il a suivi une politique étrangère au cabinet, qui n'en émanait pas. Il est résulté que, chez les hommes qui sont au pouvoir, les craintes que doivent faire naître les ambitions étrangères se taisent devant les préoccupations inspiées par les opinions politiques de la France; que ces hommes redoutent la propagande, que la pensée révolutionnaire qui les a élevés les épouvante aujourd'hui; qu'ils veulent la paix et la veulent à tout prix, parce qu'ils se croient à la veille de leur chute le jour où la guerre éclaterait. Il est résulté que ces hommes sont dominés par cette pensée qu'ils inspirent si peu de confiance au pays qu'avant de commencer une guerre, le pays voudrait se débarrasser d'eux. Il est résulté que la France a été jouée, sa politique bafouée, sa force méconnue, sa puissance morale comptée pour rien, son alliance dédaignée, sa volonté repoussée avec mépris, ses intérêts politiques et matériels foulés aux pieds, sacrifiés ouvertement; et, malgré tout cela, il y a en France, à la chambre, des hommes, des députés, des ministres qui soutiennent que la France n'a pas été insultée! Soyez sûrs que ces gens-là ont peur que l'étranger leur demandât raison s'ils reconnaissaient l'injure qu'il leur a faite. Après de pareilles choses, il est impossible de savoir quels aveux nous sommes encore condamnés à entendre.

La France avait, entre deux rivaux, choisi un allié; elle avait proclamé la suprématie des intérêts égyptiens; son allié est attaqué, battu; l'insurrection est fomentée dans ses possessions; ses villes sont bombardées, détruites, prises; les intérêts turcs prédominent, la puissance égyptienne est brisée, le pacha succombe, la France l'abandonne, et l'on vient nous dire que notre honneur est intact, que notre dignité n'est pas compromise!

Mais ne parlons plus d'honneur et de dignité, puisqu'ils ne comprennent pas ce langage; occupons-nous comme eux des intérêts matériels. Personne assurément ne fera à l'Angleterre l'injure de penser qu'elle a soutenu le sultan contre

le pacha par un esprit de légitimité, ou dominée par toute autre idée chevaleresque; personne ne soupçonnera qu'elle préférât l'un à l'autre, si son intérêt particulier n'était pas engagé dans la question. On la connaît trop pour s'abuser à ce point. L'Angleterre a soutenu le sultan parce que, placée sous la domination du pacha, la Syrie lui restait fermée aussi bien que l'Egypte, et qu'elle perdait ainsi les deux routes de l'Inde, routes dont l'une est désormais indispensable à son commerce; elle s'est prononcée pour le sultan, elle a formé une coalition dans l'intérêt prétendu du sultan, précisément parce que la France avait pris parti pour le pacha dont elle pouvait obtenir de grands avantages commerciaux, parce que la France, dominant par son influence en Egypte, pouvait, en la fermant à l'Angleterre, ouvrir de nouveaux débouchés à son commerce, à son industrie. Deux intérêts européens étaient donc engagés dans la question, non moins que les intérêts du vassal et du suzerain. L'Angleterre fait triompher la cause qu'elle a embrassée et avec elle ses intérêts particuliers, et la France reste inactive, la France retire ses flottes, la France fuit. Hommes, c'est-à-dire morale et dignité; intérêts matériels, c'est-à-dire commerce et richesses, elle abandonne tout, elle renonce à tout.

Mais laissons encore de côté notre allié, notre dignité nationale, pour nous occuper seulement des intérêts matériels. Il y a deux routes de l'Inde; l'Angleterre en veut une; elle la veut énergiquement, parce qu'en effet l'importance de son commerce lui commande de la conquérir. Son intérêt à l'obtenir est si grand qu'il la pousse à former une coalition, à risquer contre la France une de ces guerres toujours si fatales à toutes deux. Aujourd'hui le fait est accompli, son ambition est satisfaite, sa route est conquise; mais pourquoi la France n'obtiendrait-elle pas l'autre route de l'Inde? Notre commerce dans cette partie du monde est moins considérable que celui de l'Angleterre, mais il doit grandir; mais y renoncer aujourd'hui, c'est ruiner des milliers de familles, c'est perdre des villes entières. Ceux qui prèchent la prédomination des intérêts matériels auront beau faire des statistiques inutiles pour nier le fait, ils ne le détruiront pas, ils n'empêcheront pas qu'il soit reconnu par tous les hommes qui ne courbent pas la vérité aux exigences de leur fausse politique, ils n'empêcheront que la détresse de nos villes méditerranéennes ne le proclame bientôt.

On prétend que l'équilibre européen ne sera pas rompu, — c'est M. Jouffroy qui s'abuse à ce point, — parce que les puissances ne voudront pas, quoi qu'il arrive en Orient, qu'il en résulte pour aucune d'elles une occasion d'agrandissement.

En sommes-nous donc aux subtilités, aux équivoques, pour tromper le pays? Supposons que les puissances acceptent ces conditions, l'Angleterre ne déclarera ni la Syrie ni l'Egypte possessions anglaises. Après avoir brisé les remparts, détruit les fortifications, elle en retirera son drapeau, mais elle y laissera ses comptoirs. Elle ne dira pas que la Syrie et l'Egypte font partie de l'empire britannique, parce qu'il lui faudrait donner des compensations aux autres coalisés; mais en aura-t-elle moins la prépondérance dans ces provinces? seront-elles moins les tributaires de son commerce exclusif? porteront-elles moins les rails-ways de ses chemins de fer? ouvriront-elles moins leurs ports à ses bâtiments à vapeur? en aura-t-elle moins conquis la route de l'Euphrate en passant par la Syrie, celle de la mer Rouge en passant par Suez? Elle ne proclamera pas que l'Egypte et la Syrie lui appartiennent, elle ne les occupera pas militairement; mais en chassera-t-elle moins notre commerce de ces contrées? en menacera-t-elle moins de leurs ports ouverts nos possessions d'Afrique? notre Méditerranée lui en sera-t-elle moins soumise, et, pour être flottantes, ses forteresses qui la sillonnent en seront-elles moins puissantes?

Ce n'est pas seulement par un agrandissement de territoire que se détruit cet équilibre que l'on prétend conserver. Il est brisé par une augmentation d'influence sur une contrée, par la conquête de communications nouvelles, par l'extension du commerce, par l'accroissement des richesses; et l'Angleterre gagne tout cela dans la guerre d'Orient, sans avoir besoin de garder le territoire qu'elle a réellement conquis. Cet équilibre, dans les temps ordinaires, est un rêve impossible; établi aujourd'hui, il sera brisé demain par la marche seule des idées, par un progrès différent dans l'application d'une découverte, par le développement des mœurs et des lois. Mais, dans les circonstances où se trouve l'Europe vis-à-vis de l'Orient, cet équilibre, ce *statu quo* n'est pas seulement un rêve, c'est un leurre, c'est une tromperie.

Nous saurons bientôt si la chambre par son adresse veut en être complice.

K.

Nous avons reçu depuis quelque temps déjà l'article suivant que l'abondance des matières ne nous a pas permis d'insérer plus tôt; l'importance du sujet qu'il traite nous engage à le publier.

DES MARCHANDS DE SOIE ET DE L'INFLUENCE QU'ILS EXERCENT AUJOURD'HUI SUR LA FABRIQUE LYONNAISE.

L'appréciation des faits qui se passent autour de nous, l'étude des maux qui se révèlent dans l'état présent, font depuis long-temps réclamer par des réformateurs bien intentionnés une meilleure organisation du travail et de l'indus-

trie. Les hommes intéressés au désordre ou à l'existence des vices actuels traitent de perturbateurs et d'ennemis du bien public tous ceux qui signalent les plaies de la société en demandant les améliorations réclamées par la situation actuelle. Nous ne saurions être arrêtés par de telles considérations; une raison pour nous domine toutes les autres: c'est toujours le peuple qui souffre, qui est lésé dans ces divers abus; c'est lui qui est nécessairement frappé le premier par les crises commerciales, par les diminutions ou les suspensions de travaux, quelles que soient leurs causes.

Nous ne voulons examiner cette vaste question que sous un seul point de vue, que dans un de ses détails.

Le jeu, le hasard, sans habileté, sans calcul, décident trop souvent parmi nous du sort d'un grand nombre d'entreprises, de spéculations industrielles; mais souvent aussi l'appât d'un gain énorme, le désir d'arriver très-promptement à la fortune inspirent des manœuvres, des combinaisons particulières dont les résultats et la réussite tournent au détriment du plus grand nombre, entravent le travail et exercent une influence pernicieuse sur le salaire de nos ouvriers.

La profession de marchand de soie avait consisté jusqu'à nos jours à servir d'intermédiaire entre celui qui récolte la matière première et le fabricant; elle avait été instituée dans le principe seulement pour amener de tous les pays sur notre place la quantité de soie nécessaire à l'industrie, qui devait avoir constamment sous la main un choix de marchandises propices à la prompt exécution des commandes qu'elle pouvait recevoir. Mais actuellement le marchand ne se contente pas de faire venir les produits de l'étranger et de la province pour les livrer à la consommation, après avoir prélevé le bénéfice légitime qu'exigent les chances et les peines d'un pareil négoce; oubliant ses attributions premières, il fait, à Lyon même, une terrible concurrence aux fabricants, auxquels il ne peut pas plus convenir d'aller chercher la matière première à sa source qu'il ne devrait appartenir aux marchands de soie de poursuivre leurs opérations ou leurs marchés dans les dépôts établis au sein de la ville.

Ces derniers, en général mieux informés que les fabricants des nouvelles, des bruits de bourse, par des correspondants intéressés (la plupart joignent le commerce de la banque à leurs affaires), exploitent les moindres circonstances, tirent parti des événements politiques; ainsi, un changement de ministère, moins encore, la majorité qui donne la présidence à M. Sauzet, devient la source de tripotages incroyables parmi ces négociants. Ils ont dans ces derniers temps, sur notre place même, opéré des achats considérables, de manière à produire une hausse de sept à huit francs par kilogramme dans l'espace de quarante-huit heures. Ces marchés, qui n'avaient rien de sérieux en eux-mêmes, ont rempli toutefois le but que s'étaient proposé les spéculateurs, d'élever le prix des marchandises pour le fabricant. Par de telles manœuvres, il devient impossible ou du moins bien difficile au manufacturier de travailler pour l'avenir, d'occuper ses ouvriers, en attendant l'époque des commissions, lorsque du jour au lendemain des variations s'établissent sur la matière première, lorsqu'il est contraint de payer une surenchère que rien ne justifie sur des marchandises qu'on prétend lui vendre au prix de facture, avec un simple bénéfice de cinq à huit francs par kilogramme. Comme de pareils faits peuvent se renouveler et se renouvelent à chaque instant, on conçoit la réserve, la timidité même des fabricants qui ne sauraient se livrer avec de telles chances à la confection d'étoffes qui peuvent subir une rapide dépréciation, suivant l'intérêt ou le caprice des agioteurs.

Le commerce, chez nous, jouit, en principe rigoureux, et doit jouir, dit-on, d'une liberté absolue; mais le trafic que nous signalons à cette heure, s'il n'est pas susceptible d'une répression légale, est reconnu comme honteux, il n'ose point s'avouer ni se montrer au grand jour. La plupart des marchands spéculateurs se cachent derrière le rideau, et font paraître des noms étrangers, des associés à ces manœuvres, qui ont l'air de recevoir la marchandise dans leurs magasins, où elle reste vingt-quatre heures au plus pour reprendre aussitôt sa véritable destination. Les fabricants ne peuvent-ils donc pas se signaler entre eux ces agioteurs qui les exploitent, et s'entendre pour leur laisser les ballots de spéculation, faciles à reconnaître, et dont les négociants au courant de la place savent très-bien les dépôts? Ne devraient-ils pas même d'un commun accord s'abstenir d'acheter en de telles maisons les marchandises vraiment en consignment et les soies de bonne source? Peut-être alors on pourrait espérer à Lyon un marché plus régulier où la soie, étant vendue à son prix véritable, ne serait plus un sujet de perte et quelquefois de ruine soit pour le moulinier, soit pour le fabricant. Les mouliniers aussi voient leurs intérêts compromis par la manière dont s'opère souvent la vente de leurs produits.

Depuis deux ans, leurs ballots ont été, en général, très-malheureusement livrés; naguère encore ils ont été sacrifiés au plus bas cours. Ces industriels, dans le Midi, s'empressent de remplacer les marchandises abandonnées à vil prix; mais la nouvelle de la hausse les a devancés soit à Aubenas, soit ailleurs. Croyant à l'amélioration des affaires, ils se décident à payer une augmentation; mais ils s'abusent. Aussitôt que

nos marchands ou leurs affidés ont vendu les balles de spéculation, la baisse arrive, et le jeu de bascule recommence, tant au préjudice des moulins et des fabricants qu'à celui des ouvriers tisseurs qui chôment ou dont les salaires sont diminués.

Nous signalons un vice dans l'état présent, nous faisons entrevoir quelques-unes de ses conséquences; mais nous ne voulons point sortir des termes généraux; il n'est point dans notre intention d'attaquer une classe de citoyens honorables, mais de signaler les abus que la cupidité de quelques-uns s'efforce d'introduire. Si ces spéculations secrètes sont devenues plus fréquentes et plus nombreuses, c'est que trop souvent les courtiers pour la soie s'y sont prêtés parmi nous. C'est une aubaine, un surcroît à leurs affaires ordinaires qui les porte volontiers à ces négociations. Ils font quelquefois trois ou quatre courtages pour la même balle, et le courtage est considérable: 3/4 0/0 sur le brut; cela équivaut à 1/2 provision de marchand de soie, sans avoir aucune chance. Les courtiers, dont la nécessité à Lyon est fort contestable, auraient-ils droit de se plaindre si, pour supprimer des frais, des dépenses qu'ils tendent à augmenter, les fabricants se passaient de leur ministère, diminuant le nombre de leurs opérations ou réduisant leurs prix? Le courtage de Lyon, il faut qu'on le sache, est bien supérieur à celui des autres villes. A Turin, il se paie dix francs pour une balle de soie; sur notre place, sa moyenne est de soixante francs. Les hommes qui l'exercent devraient donc se renfermer dans les limites que leurs devoirs leur imposent. C'est là encore une cause d'augmentation de la matière première qui nuit à notre industrie; c'est une difficulté ajoutée à tant d'autres pour notre fabrique et qui nous empêche de soutenir la concurrence à l'étranger, qui élève la valeur de nos produits et force de diminuer les façons payées à l'ouvrier.

Si dans l'état actuel de la société une réforme industrielle radicale n'est pas possible, nous devons appeler de tous nos vœux, appuyer de tous nos efforts les mesures qui ont pour objet de favoriser les transactions commerciales honnêtes et qui peuvent empêcher les spéculations, les entreprises de quelques individus qui veulent séparer du bien commun, de l'intérêt général, leurs projets de fortune et leur réussite.

Un supplément du *Malta-Times* du 27 novembre nous apporte ce matin les nouvelles suivantes. Nous rappelons à nos lecteurs que le *Malta-Times* est écrit entièrement dans les intérêts anglais.

Nous retardons notre envoi pour annoncer que nous sommes informés d'une manière certaine qu'une dépêche officielle de M. Larling, consul anglais à Alexandrie, adressée au secrétariat en chef du gouvernement, porte que *Méhémet-Ali a annoncé son intention de rendre la flotte turque et de rappeler Ibrahim-Pacha de la Syrie, à la seule condition d'être autorisé à garder l'Egypte héréditaire.*

EXTRAIT DE LETTRES D'ALEXANDRIE DU 16 NOVEMBRE.

Le blocus sera rigoureusement formé le 21; mais, d'un autre côté, la prise d'Acre, l'impossibilité de défendre la Syrie, et la désespérance (*hopelessness*) de recevoir des secours de la France, doivent confirmer le pacha dans la détermination de traiter avec les alliés.

Il paraît assez certain maintenant que la question d'Orient sera bientôt résolue. Méhémet-Ali sait qu'il sera réinstallé dans la possession de l'Egypte, et par conséquent il ne fera pas les premières ouvertures; mais on a la certitude, d'après une haute autorité, que si l'Egypte héréditaire seule lui est offerte, il ne la refusera pas.

Chronique Lyonnaise.

Nous avions omis jusqu'ici, ignorant son nom, de signaler le brave marinier qui était parvenu à découvrir et à ramener en lieu de sûreté les cinq artilleurs du poste placé non loin du Grand-Camp, sur qui l'on n'avait pu recueillir encore aucun renseignement le samedi 31 octobre à quatre heures du soir, et qui avait dû être emporté ou se retirer devant l'inondation, la veille, au moment de la rupture de la digue.

Nous apprenons aujourd'hui que cette exploration périlleuse a été faite par M. A. Huchard père, accompagné de son fils, qui refusa avec un parfait désintéressement une somme assez considérable qui lui fut offerte par le commandant au moment où il a accepté la courageuse mission de ramener les cinq artilleurs ou de lui rapporter de leurs nouvelles.

Ce fut dans un cabaret situé à l'extrémité des Charpennes, et après avoir touché à toutes les maisons environnantes, que Huchard rencontra enfin ces soldats qu'il ramena sains et saufs avec lui, ayant ainsi parcouru deux fois la mer furieuse qui s'étendait et courait en tous sens par toute la plaine. Trois médailles, dont deux en argent et la troisième d'or, déjà conquises par Huchard, attestent qu'il n'en est pas à son premier acte de courage, et sont le plus bel éloge qui puisse être fait de sa conduite.

— Nous devons encore citer comme s'étant distingué par son activité et son désintéressement un crocheteur de la deuxième compagnie du Port-du-Temple, Joseph Bertholon.

Nous avons appris que, s'étant établi dans l'arrondissement des Célestins, il avait transporté gratis dans son bateau tous les passagers ne pouvant payer, pendant toute la durée de l'inondation. Nous savons également que plusieurs marchands de bois et de charbon se louent beaucoup du zèle qu'il a apporté à soigner et à garantir leurs bateaux et leurs magasins dans le voisinage du quai de l'Arsenal.

— La police a arrêté le 2 un individu qui était porteur d'un coupon de lin écrit pour nappes, d'environ 9 à 10 mètres, que l'on présume avoir été volé.

Dans la même journée, elle a encore arrêté un industriel au moment où il proposait à un marchand fripier un manteau qui a probablement été volé.

S'adresser, pour reconnaître ces objets, au bureau de la police de sûreté, à l'Hôtel-de-Ville.

— Le 30 novembre dernier, à deux heures et demie de l'après-midi, le sieur Ange, tailleur d'habits, demeurant rue

de la Fontaine, à Genève, s'est fait sauter la cervelle en se tirant un coup de fusil chargé à poudre et dans le canon duquel il avait introduit un verre d'eau au lieu de plomb. Il était de retour, depuis peu de temps, du service militaire de Naples. Sa femme est domestique à Paris; il laisse plusieurs enfants.

— On écrit de Nîmes, le 29 décembre :

« Un meurtre vient d'effrayer la petite commune de Montfrin. Lundi dernier, vers six heures du soir, le maire de ce village et deux médecins furent appelés chez le nommé Bernard Marcellin, boulanger, qui venait d'être assassiné dans son domicile. Inspection faite de la blessure, qui existait sur le côté gauche de la poitrine, il fut reconnu qu'elle provenait d'un instrument pointu et tranchant. La victime respirait encore, mais ne put répondre que par quelques mots inarticulés, au milieu de l'agonie, aux questions qui lui furent adressées relativement à l'auteur de ce crime. Bernard Marcellin expira peu d'instants après. La voix publique ayant accusé un enfant de douze ans, fils d'un nommé Jean Rey, il fut arrêté et convint, en effet, que c'était lui qui avait commis l'assassinat, à l'aide d'un couteau de poche. Questionné pour savoir si ses parents ne l'avaient pas poussé à cette horrible action, il répondit négativement. Une information est commencée; M. le juge d'instruction est saisi de cette affaire. »

La mairie de Lyon a fait afficher le placard suivant :

Considérant que, sous prétexte de pertes essayées pendant l'inondation, quelques individus pourraient se livrer, dans cette ville, à une mendicité patente ou dissimulée;

Considérant qu'il existe à Lyon un établissement public organisé afin d'obvier à la mendicité;

Considérant que l'administration est en mesure de pourvoir, par des secours directs ou par le travail, au soulagement des personnes que l'inondation aurait réduites à l'indigence; que conséquemment la mendicité ne saurait être l'expression d'un besoin réel, mais seulement le produit d'une spéculation coupable;

Vu les articles 274 et suivants du code pénal,

Avons ordonné :

Art. 1^{er}. La mendicité est, comme par le passé, interdite dans la ville de Lyon.

Art. 2. Toutes les personnes valides ou invalides qui seront trouvées à mendier dans la ville seront arrêtées pour être mises à la disposition de M. le procureur du roi.

Art. 3. Les dispositions du code pénal relatives à la mendicité seront transcrites à la suite de la présente ordonnance.

Art. 4. MM. les commissaires de police et leurs agents, M. le commandant de la garde municipale, sont chargés de l'exécution de la présente.

(Suivent les dispositions du code pénal.)

BULLETIN DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 DÉCEMBRE.

La bourse d'aujourd'hui n'a présenté qu'un faible intérêt; les variations ont été à peu près nulles.

5 0/0, 111 00; 4 1/2 0/0, 103 25; 4 0/0, 98 75; 3 0/0 79 20; banque, 3300 00; obligations de Paris, 1277; Naples, 103 75; dette active d'Espagne, 24 1/2; Etats-Romains, 99 3/4; 5 0/0 belge, 98 00; 3 0/0 belge, 70 60; banque belge, 935 00; Caisse-Laffitte, 1055, 5150.

Chambre des Députés.

En de la séance du 2 décembre.

M. GARNIER-PAGÈS continue :

Il est malheureusement trop vrai que notre grand pays a perdu son rang dans le monde... La question d'Egypte n'est pas finie; ce qui se passe n'est que le commencement de ce qui se passera... Ce n'est pas seulement notre puissance matérielle qui a été ébranlée, c'est notre puissance politique, notre puissance morale... De jour en jour, la France s'est affaiblie. (Exclamations, murmures au centre.)

La Russie n'est pas encore à Constantinople; elle y était il y a sept ans; mais elle l'a quittée. Pourquoi l'a-t-elle quittée? Un orateur vous disait hier : « La Russie a quitté Constantinople sur les représentations de la France. » Et, pour gage de sa sécurité, cet orateur invoquait la parole de l'empereur de Russie. Qu'il me soit permis de lui dire, qu'il me soit permis de dire à M. de Lamartine que la réponse est dans son voyage en Orient. J'y trouve les lignes suivantes : « Les Russes se retirent de Constantinople... Ils ne sont pas pressés... Constantinople ne s'en volera pas... (Vive et longue sensation...) La nécessité y ramènera les Russes que leur probité politique en éloigne encore. » (Mouvement prolongé.)

Messieurs, un fait s'est passé dans le monde depuis 1833. L'alliance occidentale s'est effacée devant l'alliance de l'Angleterre et de la Russie. Et ce ne serait rien que la Russie eût pu entraîner l'Angleterre à se séparer de la France, et ce n'est rien que cela ! Et la Russie n'est pas plus près de Constantinople ! Et les difficultés pour elles sont les mêmes qu'avant ! (Mouvements divers.)

Et d'abord, je reprocherai à tous les ministres qui se sont occupés des affaires d'Orient d'avoir agi sans connaissance de cause. Il s'agissait de l'Egypte, de la Syrie, et ils ne connaissaient ni les forces ni l'étendue de l'Egypte et de la Syrie.

Et c'est ainsi que sont faites les affaires de notre pays ! Deux cabinets, celui du 12 mai et celui du 1^{er} mars, celui du 1^{er} mars surtout, ne connaissaient ni l'Egypte ni la Syrie, quand ils traitaient cette grande question d'Orient, et voyez comment ces cabinets se sont conduits.

Le 1^{er} mars armait, disait-il, pour le printemps. Savez-vous pourquoi ? C'est qu'on voulait mettre prêt que lorsqu'on n'aurait plus besoin de l'être. (Sensation.) Tout ce qu'on faisait, on l'osait, parce que cela ne devait conduire à rien... Et cela est tellement clair, qu'on formulait une note en des termes si singuliers, que chacun à présent l'interprète à sa manière. (On rit.) On cherchait à temporiser.

Qu'a-t-on fait, les événements une fois arrivés ?... C'est d'après des renseignements partiels, inexactes, mauvais, que le premier ministre du 1^{er} mars s'est créé une opinion à lui !...

Ce n'est pas tout. On avait envoyé à Londres, avant l'avènement du 1^{er} mars, l'homme qu'on redoutait le plus à Paris, M. Guizot, l'homme dont on ne voulait pas adopter la politique, et c'est à cet homme qu'on a demandé des informations... Jugez ! (Mouvement.)

M. Thiers n'a jamais eu la hardiesse d'une décision, et comme il craignait que notre ambassadeur devint un jour ministre... comme il craignait qu'il devint ministre après lui peut-être, il pensa au langage qu'il devait lui tenir; il pensa à la circonspection qu'il fallait avoir. Il ne pensa pas au pays... (Bruit.)

Il demanda timidement à l'ambassadeur, non pas des avis, mais des informations. Son langage était vague; celui de l'ambassadeur l'était plus encore.

Ah! messieurs, j'aurais voulu pour mon pays que le cabinet du 1^{er} mars, qui se flattait de représenter le parlement, fût sincèrement

le maître de ses décisions; j'aurais voulu qu'il eût le choix des ambassadeurs. (Mouvement.)

Son malheur est d'avoir accepté le pouvoir dans un moment où il ne devait pas le prendre; il a dû en subir toutes les conséquences.

Où, le ministère n'a pour lui que son langage. Oui, monsieur le président du conseil du 1^{er} mars, quand vous êtes dans les rangs de l'opposition, vos paroles sont grandes et nationales; mais, mon Dieu! quand vous arrivez au pouvoir, je ne puis trouver dans vos actes rien de national, rien de grand... Vos actes patriotiques, monsieur, je ne les connais pas. (Vive et profonde sensation.)

Mais puisque votre parole est si belle sur ces bancs (l'orateur désigne les bancs de l'opposition), restez-y, seconde nous de votre talent. Vous y resteriez, si cela dépendait de moi. Mais, je vous le répète, au pouvoir, vous avez mal fait les affaires de la France...

L'opposition a aussi un grand reproche à se faire. Elle a perdu par sa faute sa force primitive et virgine d'autrefois... C'est à elle seule qu'il faut l'imputer...

La gauche a été trop impatiente du pouvoir... et elle a été cause que sa fraction a été morcelée en une infinité d'autres... Les uns ont voulu soutenir le ministère, d'autres ont voulu le combattre. Or, je le lui demande : n'aurait-elle pas mieux fait d'attendre que son moment d'arriver fût venu? Elle se serait trouvée compacte, nombreuse, homogène... Elle serait venue au pouvoir avec ses idées, et alors elle n'aurait pas fait de concessions, elle ne se serait pas amoindrie...

Avant de l'accepter, on lui aurait souvent dit : Non. Mais un jour on aurait fini par lui dire : Oui. (Mouvement prolongé.)

Un parti ne doit arriver au pouvoir qu'avec des idées, avec des principes; il ne faudrait pas que le premier ministre du 1^{er} mars eût pu dire ce qu'il a dit : « Si la gauche m'avait fait des conditions, je les aurais acceptées, mais elle ne m'en a point fait. » (Bruit à gauche.)

Tant que le gouvernement parlementaire n'existera pas, si un allié vient déposer son sort entre vos mains débiles (s'adressant aux ministres du 29 octobre), vous le sacrifierez comme vous avez sacrifié le pacha. (Mouvement.)

M. MAUGUIN commence par examiner les faits antérieurs au traité du 15 juillet et continue en ces termes :

Le traité du 15 juillet est-il une autre sainte-alliance? Je ne le crois pas. D'abord les cabinets n'étaient préoccupés que de la seule question d'Orient. Si jamais vous engagez une lutte sérieuse et que vous éprouviez des revers, vous aurez affaire alors aux plus petits peuples de l'Europe, et l'on vous imposerait après la défaite une autre forme de gouvernement. Rappelez-vous 1812, commencé pur de toute passion politique, et 1814; il est important que les peuples le sachent, il est important que l'Espagne n'ignore pas qu'au bout d'une défaite de la France, elle retrouverait le gouvernement de Ferdinand VII. (Très-bien!)

Le traité du 15 juillet est-il un acte de partage? Je ne le crois pas. La Russie n'est pas décidée à abandonner l'Egypte à l'Angleterre; l'Angleterre n'est pas décidée à abandonner Constantinople à la Russie. Constantinople! pensez-y, Messieurs, c'est la position la plus heureuse du globe; Constantinople est un point maritime et continental; Londres n'est qu'un point maritime. Supposez un moment les Russes à Constantinople, et de là ils s'emparent de l'Asie-Mineure; ils se précipitent sur la Perse, et ils lancent la Perse sur les Indes britanniques.

L'Angleterre trouverait dans Alexandrie une position admirable sans doute; mais les Russes iraient comme par étapes enlever cette place, puis Saint-Jean-d'Acre, et chasseraient bientôt les Anglais même de Candie. Il faut que vous le sachiez bien, la présence des Russes à Constantinople, c'est la perte, c'est la ruine de l'Angleterre.

Un pacha puissant vous servait de garantie contre toutes les coalitions européennes; vous trouviez dans son armée le moyen de disloquer sur-le-champ une sainte-alliance. Le seul fait de l'existence du pacha obligeait la Russie à maintenir 200,000 hommes sur les côtes de la mer Noire... Ce fait, il n'existe plus. Le pacha est vaincu, aussitôt les armées russes deviennent disponibles; elles peuvent se porter dans toutes les parties de l'empire; il y a là 200,000 hommes qui peuvent marcher contre vous, se renforçant encore de tout ce qui est en Pologne.

Voilà une perte immense pour la France; mais maintenant, pour bien connaître quel est l'intérêt français dans la question, il faut supposer les Russes à Constantinople. La Russie à Constantinople devient puissance maritime. Il y a immédiatement trois marines dans la Méditerranée comme dans l'Océan; une troisième marine dans la Méditerranée balance l'excédant de force de la marine anglaise!

Supposez maintenant que les nations germaniques se réunissent pour nous attaquer. Vous vous rappelez, Messieurs, cette grande lutte de la monarchie française contre Charles-Quint! Vous vous rappelez l'alliance de François 1^{er} avec Soliman II; c'est à la Turquie que la France doit son indépendance. Constantinople pourrait encore vous aider. Mais, je le sais, il est des craintes répandues; on redoute une autre invasion de barbares... terreurs puériles! Tous les points du globe aujourd'hui sont connus; l'Orient est désert, il n'y a plus de hordes. (Agitation. — Bien! bien!)

Il est six heures; la chambre décide qu'elle entendra demain la suite du discours de l'honorable membre.

(Correspondance particulière du *Gazette*.)

PRÉSIDENCE DE M. SAUZET.

Séance du 3 décembre.

La séance est ouverte à une heure et demie. Le procès-verbal est lu et adopté.

La commission de l'adresse, prévoyant sans doute que le travail de M. Dupin serait renvoyé à son examen, avec prière de la modifier, a prévenu cet affront, et elle a fait rédiger le paragraphe relatif à l'Orient de la manière suivante :

« Sire, la France s'est vivement émue des événements qui viennent de s'accomplir en Orient. Votre Majesté a dû armer; ces armements seront maintenus. Des crédits extraordinaires ont été ouverts pour y faire face; nous en apprécierons l'emploi. La France, à l'état de paix et pleine du sentiment de sa force, veillera au maintien de l'équilibre européen et ne souffrira pas qu'il y soit porté atteinte; elle le doit au rang qu'elle occupe parmi les nations, et le repos du monde n'y est pas moins intéressé que sa propre dignité. Si la défense de ses droits ou de son influence le commandait, parlez, Sire, les Français se lèveraient à votre voix; le pays tout entier n'hésiterait devant aucun sacrifice. Le concours national vous est assuré. »

A deux heures, la chambre n'est pas encore en nombre; les députés, fatigués sans doute des longs débats de ces derniers jours, mettent peu d'empressement à venir prendre leur place.

A deux heures dix minutes, M. le président donne la parole à M. Mauguin pour terminer le discours qu'il n'a pu achever hier, vu l'heure avancée de la séance.

M. MAUGUIN : J'ai établi dans la séance d'hier que le traité du 15 juillet n'est point une sainte-alliance, qu'il n'est pas non plus un acte de partage; qu'il est seulement un incident, résultat de la mauvaise politique suivie par la France.

M. MAUGUIN rappelle les reproches qu'il a adressés à ce sujet aux administrations antérieures; il reproche à la politique du 12 mai de n'avoir pas été dans l'intérêt de la France.

Toute cette politique, dit-il, a eu pour but de détruire le protectorat exclusif de la Russie sur Constantinople. Pour cela, deux moyens

ont été employés : le concert européen et la proposition de passer les Dardanelles. De la tentative faite pour établir une conférence est résultée une chose fâcheuse, la note du 27 juillet, l'origine de toutes les difficultés. D'un autre côté, la proposition de franchir les Dardanelles a mécontenté la Russie; elle a alors conçu le traité Brunow, et l'alliance de l'Angleterre et de la Russie est devenue possible. Le ministère du 1^{er} mars a continué à peu près l'erreur du 12 mai; comme lui, il a voulu abolir le protectorat, et, plus que lui, il a voulu couvrir l'Egypte.

M. MAUGUIN reproche à tous les ministères de ces dix dernières années de ne s'être occupés pendant la paix que de la paix; de n'avoir pas suivi l'exemple de toutes les puissances voisines qui ont profité de la paix pour améliorer leur état militaire, augmenter leur marine, perfectionner leurs armements de tous genres. En France, tout ce qui a été fait en cette matière a été fait dans un but de luxe, de magnificence; on ne s'est aperçu de la faute que lorsque l'heure du péril est venue.

M. MAUGUIN croit que le ministère s'est trop long-temps flatté que le traité du 15 juillet ne serait pas signé. Il a manqué de coup d'œil, de prévision; puis, quand il a fallu agir, il s'est montré brave, presque provocateur; puis il est redevenu humble. Ainsi, il a manqué de fermeté, de prévoyance, d'habileté; il faut plus de tenue dans la politique d'un grand pays.

Remontant au-delà de la politique des deux derniers cabinets, M. Mauguin se plaint de ce qu'on ait abandonné tous les peuples avec lesquels de bons rapports pouvaient être favorables à la France. C'est ainsi qu'on s'est réduit à la politique d'isolement.

Maintenant, et dans notre position, dit M. Mauguin, on vous propose deux partis : les uns la guerre, les autres la paix. La guerre, je l'ai demandée en 1830. Les traités de 1815 nous avaient été imposés par la violence; j'aurais voulu que, pour les détruire, on eût recouru à la violence. A ce moment, toutes les chances étaient pour nous; aujourd'hui, nous n'avons plus ni les mêmes alliés, ni les mêmes forces. Ne croyez pas cependant que je veuille rabaisser la France. Non, non! Je veux que mon pays soit respecté, et ce n'est jamais ma bouche qui prononcera d'humbles paroles, comme vous en avez entendu.

Examinant la conduite de l'Angleterre à l'égard de la France, l'honorable orateur trouve qu'elle nous a offensés; il énumère les offenses, et demande si pour cela on lui déclarera la guerre. Ce n'est pas le peuple anglais, du reste, qui a offensé la France, c'est la politique du gouvernement. Au surplus, le parlement n'a pas encore jugé cette politique; jusqu'à ce qu'il en ait dit son opinion, la France doit conserver une attitude ferme et digne, et se préparer aux événements. Mettez-vous en garde contre l'Angleterre, construisez des bateaux à vapeur, et prévenez bien l'Angleterre que, si la guerre éclate, vous ferez surtout la guerre à son pavillon commercial. — Je vous propose, continue M. Mauguin, de changer votre politique; vous étiez cloués aux traités de 1815, la rupture de votre alliance vous a dégageés. Il y a cinq ans, je vous demandais de rester dans la neutralité; aujourd'hui je vous conseille encore cette neutralité, elle vous permettra plus tard une nouvelle alliance: pour cela, je vous propose deux choses, et d'abord de rappeler votre ambassadeur à Constantinople. Il faut retirer cette main qui a protégé Constantinople; vous n'êtes point tenus d'aller défendre la Porte contre ses adversaires. Rappelez votre ambassadeur de Constantinople, car la Porte aussi vous a offensés. Deux fois vous l'avez sauvée, deux fois vous avez empêché Ibrahim de marcher sur Constantinople, et aujourd'hui la Porte est alliée avec son ennemi.

M. MAUGUIN demande qu'on rappelle aussi les agents de la France qui sont à Londres. Ce n'est pas une déclaration de guerre, c'est une interruption de relations diplomatiques. Avec cela, l'Angleterre sera avertie; elle saura que son alliance avec la France est compromise, et elle y réfléchira. Ceci, je le sais bien, est un changement total dans la politique de la France, mais ce changement je le crois nécessaire au salut du pays.

M. MAUGUIN émet ses idées sur les motifs qui peuvent cimenter les alliances de peuple à peuple. Les alliances se font d'après les intérêts; essayez-en, c'est pour vous le seul moyen de sortir de votre état d'abaissement et de déchéance.

M. MAUGUIN, pour écarter la France de l'alliance anglaise, dit que l'Angleterre est détestée sur le continent; quand la France le verra, elle aura une alliance avec une partie quelconque de l'Europe. Quand on a 500,000 baïonnettes et 50 vaisseaux de ligne à mettre à la disposition d'un allié, on trouve facilement cet allié.

M. MAUGUIN parle de son voyage en Russie, il n'y a rencontré que des sympathies pour la France; il a trouvé dans l'empereur Nicolas une grande bienveillance pour nous, et il est revenu avec cette conviction qu'une alliance n'était pas impossible entre deux peuples qui ont des intérêts communs. (Approbation aux centres.)

La gauche chuchote et l'opinion de M. Mauguin paraît y rencontrer peu de faveur.

M. MAUGUIN continue et cherche à démontrer que la France ne peut rester dans l'état où elle est; il ne lui conseille pas de faire choix immédiatement d'une alliance, mais de se rapprocher de tous les peuples qu'elle a blessés par sa mauvaise politique, de la Suisse, de l'Espagne, etc. Pour cela, il faut que l'administration soit organisée de manière à répondre aux circonstances; il faut une administration qui convienne à la position où est la France, qui permette les rapprochements qui sont nécessaires. (Nombreuses marques d'approbation.)

Soyons donc fermes, dit M. Mauguin, relevons-nous de toute la grandeur de la France, et au lieu de vous confier aux événements, présidez vous-mêmes à leur naissance et sachez les diriger.

M. MAUGUIN quitte la tribune.

Un grand nombre de voix demandent la clôture.

M. BÉCHARD parle contre la clôture et demande que M. le maréchal Soult veuille bien donner quelques explications sur une lettre publiée par les journaux anglais du 27 novembre, lettre adressée à M. Lloyd, et dans laquelle le maréchal fait des vœux pour une alliance perpétuelle de la France et de l'Angleterre.

M. BÉCHARD trouve que cette lettre est une politesse un peu trop forte à côté du mauvais procédé reconnu et dénoncé par M. Guizot lui-même.

Les centres couvrent la voix de l'orateur par leurs murmures.

M. BÉCHARD pense que la lettre du maréchal Soult révèle des tendances funestes pour le pays. L'alliance anglaise n'existe plus; elle n'a jamais existé. Qu'est-ce qu'une alliance qui pendant dix années a valu à l'une des deux parties contractantes un agrandissement énorme, tandis que la France n'obtenait rien?

M. BÉCHARD lance contre l'alliance anglaise une violente tirade, et se prononce pour un système de paix armée et d'isolement.

M. LE MARÉCHAL SOULT (mouvement d'attention) : Messieurs, j'éprouve un vif étonnement en voyant qu'une correspondance privée, qui m'appartient, soit devenue publique et par suite l'objet d'une discussion dans cette chambre. Cette lettre est ma pensée personnelle; quant aux sentiments qui l'ont dictée, je m'en honore.

M. JAUBERT : Je demande la parole.

M. LE MARÉCHAL SOULT : Ces sentiments, je les ai recueillis sur les champs de bataille. Oui, je forme des vœux pour l'alliance anglaise; car je crois que la paix du monde est à ce prix.

Après cet épanchement (on rit) dont je m'honore, je me souviens des devoirs qui me sont imposés. (Aux centres : Très-bien! très-bien!) Je poursuis les armements; je veux mettre la France en

état de faire face à toutes les éventualités qui peuvent se présenter. Ayez quelque confiance en moi, et soyez persuadés que je répondrai aux vœux de la France. (Approbation aux centres.)

Les cris *la clôture!* se renouvellent; mais M. Jaubert paraît à la tribune.

Je n'ai point, dit-il, soulevé cet incident; mais je me suis indigné comme M. Béchard. Je viens apporter ici des preuves du mauvais vouloir, de l'insupportable arrogance du cabinet anglais. (Aux extrémités : Très-bien!)

Il y a plus que les inconcevables paroles de lord Palmerston rappelées dans une lettre lue à cette tribune; il y a des lettres écrites par les membres les plus modérés de ce cabinet anglais, lettres adressées à des tiers officieux, et dans lesquelles il est parlé de la France avec peu de respect. Que d'autres y voient un motif pour céder; moi j'y vois une raison de m'indigner, et je m'indigne. (Adhésion.) Je dirai ma pensée toute entière à la chambre. Depuis dix ans, nous avons l'alliance anglaise; on s'en est beaucoup applaudi, je ne partage pas ces sentiments cosmopolites. Mon passage à travers l'école doctrinaire (rire général) n'a pas tellement oblitéré mes souvenirs, que je ne retrouve vivantes aujourd'hui, dans cette circonstance décisive, mes premières impressions. Je suis de l'école de l'Empire; mon père a été tué d'un coup de boulet anglais. En 1815, lorsque la belle rhétorique de M. Villemain nous vantait les Anglais, je déplorais leur entrée en France. Ce serait mal comprendre la révolution de juillet que de ne pas croire qu'elle a été une réaction contre l'étranger. Que tous ceux qui ont été quelque chose par la révolution de 1830 ne l'oublient jamais. Pour rester dans ce sentiment, je dirai que j'attends le jour de la vengeance.

A gauche : Très-bien!

M. Guizot lève les mains au ciel.

M. JAUBERT : Une attitude ferme, celle que nous avons conseillée, aurait conjuré ces extrémités; l'attitude actuelle les précipitera. Vos armements de précaution ne trompent personne; vous avez trahi vous-mêmes votre secret. Vous voulez une armée; mais votre armée, c'est pour Alger que vous la voulez; je vous dis, moi, que c'est pour un plus noble usage que ce sang vous a été confié.

La coalition politique qui m'a été enseignée devait faire deux choses, relever la dignité de la France, constituer le pouvoir ministériel. Ce double but a été manqué. Il ne reste plus maintenant à ceux dont la conduite présente contraste avec leur conduite antérieure qu'à faire réparation à M. Molé. (Vives rumeurs.) C'est à lui qu'il était réservé, puisqu'on suit un pareil système, de sauver les inconvénients du fond par les agréments de la forme. (Hilarité générale.) J'ai du malheur, messieurs : c'est pour la seconde fois qu'il m'arrive, à moi si dévoué au gouvernement, de voir mes opinions dénoncées par les organes du pouvoir. Le sentiment que ce souvenir m'inspire me conduirait trop loin et je m'arrête.

Une consultation nous était réservée, c'est de voir le projet d'adresse démolir : personne n'en veut plus, pas même vous. Eh bien! messieurs, puisqu'on a mis dans la bouche du roi des paroles indignes du peuple français, saisissez l'occasion, parlez ferme, et conservons intact ce dépôt de l'honneur national que la révolution a placé dans nos mains. (Nombreuses marques d'approbation.)

M. VILLEMAIN : Je ne veux pas en ce moment apprécier les paroles que vous venez d'entendre : je connais le fond de loyauté qui anime M. le comte Jaubert, mais cela ne me fera jamais accepter les reproches imprudents qu'il adresse à la nation anglaise. C'est là un langage bien peu ministériel dans un ministre qui a cessé de l'être depuis peu de temps.

M. VILLEMAIN rappelle les éloges que l'alliance anglaise a souvent obtenus à la tribune. Il demande une modération pleine de dignité, non pas par ménagement pour les autres, mais par respect pour soi-même. L'Angleterre est encore votre alliée. (A gauche : non! non! — Murmures violents.)

M. VILLEMAIN : Je ne savais pas que le conseil de M. Mauguin fût déjà réalisé et qu'on eût déjà rappelé nos représentants à Londres. Quand des relations avec une nation existent encore, il faut parler de cette nation avec moins d'irréflexion et moins de passion; il le faut d'autant plus quand on a fait partie d'un cabinet qui s'est constitué en prenant pour drapeau l'alliance anglaise. (Aux centres : Très-bien! très-bien!)

L'orateur croit qu'il y a eu erreur dans le langage de M. Jaubert; ce langage a eu une intention : c'est une attaque contre des hommes auxquels on a cédé la place et dont on doute, comme si l'on devait douter de M. le maréchal Soult. (A gauche : Allons donc!)

M. VILLEMAIN : Permettez-moi de le dire, il n'y a rien dans le discours que vous avez entendu qui justifie le blâme. A-t-on au moins exposé des vues, d'autres combinaisons politiques? Non, messieurs. Dans ce discours impétueux, il n'y a rien qui soit digne du caractère de l'honorable orateur qui l'a prononcé.

On nous a dit en finissant que le langage de l'adresse allait rétablir les choses sous leur véritable point de vue; je ne partage point cette opinion : il y a deux pensées dans l'adresse, l'une c'est que les armements actuels doivent être continués, l'autre c'est que la France saura se faire respecter. Vous n'y verrez pas d'autres sentiments. Il est quatre heures, la séance continue.

AFRIQUE FRANÇAISE.

(Correspondance particulière du Censeur.)

SÉTIF, le 15 novembre. — Nos affaires vont aussi bien ici qu'à Alger et à Oran; la colonne mobile fait de brillantes expéditions qui démoralisent les Arabes et procurent un butin considérable, circonstance qui ne peut manquer de nous amener beaucoup d'auxiliaires indigènes.

Depuis quelque temps, le commandant supérieur avait été informé que le cheick des Righas, Meçaoud, était en relations suivies avec les envoyés de l'émir Abd-el-Kader, et que de nouveaux rassemblements allaient se former. Une expédition contre ce chef fut résolue, et elle a eu tout le succès qu'on pouvait en espérer.

Deux escadrons du 3^e chasseurs, commandés par M. Gallias, envahirent au point du jour le territoire de la tribu de Meçaoud au moment où elle s'y attendait le moins. Le cheick, pris à l'improviste, n'eut pas le temps de rassembler son monde; il sauta à poil sur un cheval et s'enfuit à toute bride, laissant dans sa tente ses effets, les armes que lui donna le gouvernement l'année dernière, ses papiers, des lettres et le sceau d'Abd-el-Kader. Quelques Arabes ayant cherché à se défendre, nos chasseurs les chargèrent vigoureusement et les mirent en fuite.

Quelques prisonniers, une soixantaine de tués, 200 chameaux, 3,000 moutons pris, 200 tentes enlevées : tels ont été les résultats de ce coup de main, aussi bien conçu que vigoureusement exécuté par le chef d'escadron Gallias.

Le général Gueswiller, commandant le cercle de la Medjanah, est ici depuis quelques jours.

CONSTANTINE, le 17 novembre. — Nous jouissons de la plus parfaite tranquillité, et il ne se passe rien de bien important. Les contributions commencent à rentrer avec assez de régularité.

Il est question, depuis quelques jours, de traduire devant un conseil de guerre un agent des subsistances qui, ayant reçu pour les besoins de l'armée 300 têtes de bétail d'une très-belle qualité, les aurait envoyées à un négociant d'Alger au moment où les bestiaux étaient très-chers, et leur aurait substitué 300 bœufs ou moutons d'une maigreur excessive. Ce qu'il y aurait de plus cruel dans ce fait, c'est que les soldats auraient mangé de la mauvaise viande, et

qu'ils auraient été requis pour fournir une escorte jusqu'à Philippeville aux bestiaux dirigés sur Alger. Si cette affaire est portée devant le conseil de guerre, nous en connaissons tous les détails.

Quoi qu'il en soit, vous pouvez être persuadés que les abus sont poussés si loin dans ce pays qu'il est impossible aux chefs de compagnie d'obtenir de bons aliments pour leurs soldats. Tout a part au gâteau, à l'exception des officiers militaires, et M. Appert, le nouvel intendant de l'armée d'Afrique, que sa réputation de probité et de fermeté a devancé ici, ne pourra venir à bout de détruire tous les abus et d'empêcher qu'aujourd'hui comme de tout temps on ne spéculât sur la vie de nos soldats.

M. le lieutenant-général de Galbois part aujourd'hui pour inspecter les camps et Philippeville.

ALGER, le 23 novembre. — L'armée est rentrée le 20 novembre à Blidah, après une marche sur Medeah qui n'a duré que cinq jours et à laquelle les Arabes n'ont opposé aucun obstacle. Pour la première fois, le col de Mouzala a été franchi sans rencontrer de résistance, et le corps expéditionnaire a vainement cherché l'ennemi qu'il voulait combattre. Medeah et Miliana sont maintenant complètement approvisionnées pour six mois, et les denrées nécessaires pour la campagne du printemps sont réunies en partie dans ces places.

Les résultats de la campagne d'automne sont faciles à constater : l'ennemi n'a osé sur aucun point s'opposer à la marche du corps expéditionnaire; les tribus qui habitent le Chélif et la Metidja, de Miliana à Medeah, ont été châtiées, à l'exception d'une seule qui a demandé l'aman.

Les pertes éprouvées par les Arabes et les Kabyles sont immenses, et selon l'expression énergique de l'un d'eux, il ne reste à plusieurs tribus qu'à mourir de faim ou à abandonner leur pays.

Dans la province d'Oran, des razzias heureuses ont montré aux indigènes que la France pouvait et voulait les atteindre sur tous les points. La campagne du printemps leur prouvera que le moment est venu pour eux de reconnaître la domination française.

Dans l'est, l'ennemi a été chassé de la Medjanah, et les tribus dont la fidélité avait été douteuse un moment ont été sévèrement châtiées. La province de Constantine est tranquille sur tous les points.

Les travaux de défense de la colonie de Blidah sont commencés; ils seront poursuivis avec la plus grande activité, et sans aucun doute, si des obstacles imprévus n'arrêtent pas le développement de cette colonie, Blidah aura acquis dans quelques mois une nouvelle prospérité. Lorsque les colonies de Cherchell, de Blidah, de Koleah et de Bouffarick seront riches et puissantes, que notre armée, appuyée sur Medeah et Miliana, marchera par la vallée du Chélif sur la seconde chaîne de l'Atlas, pendant que la division de Constantine couvrira l'Algérie du côté du désert, la question d'Afrique sera résolue, et la France aura conquis un nouvel empire.

Ces grands résultats, le gouvernement veut les obtenir; mais il a besoin, pour assurer le succès de cette entreprise, d'être secondé par la population de l'Algérie. Il faut que, pendant que l'armée repousse les Arabes, les colons couvrent le sol que l'ennemi abandonne, qu'ils remplissent le vide que la guerre a fait, et qu'on ne puisse appliquer à la France ce qu'un ancien auteur disait d'un peuple célèbre : *Ubi solitudinem fecere, pacem appellant.* (Moniteur algérien.)

On nous écrit de Campagnac (Aveyron) le 29 novembre

Un comité réformiste vient de se former dans notre localité. Il se compose des citoyens Régis Lunet, laboureur; Prosper Ayrygnac, cordonnier; Urbain Rossignol fils.

Notre pétition, dont vous avez publié le texte, se signe à grand train; il faut espérer que nous obtiendrons cette année une abondante moisson de signatures.

On lit dans l'Emancipation de Toulouse :

Il ne peut y avoir en France, partout où il reste un peu de pudeur nationale dans les âmes, qu'une seule explosion d'horreur pour les hommes de l'abaissement et les misérables paroles qu'ils n'ont pas rougi de proférer devant le pays et l'Europe. Notre ville a donc poussé hier son cri d'indignation; ce cri, c'est la *Marseillaise*. Demandé par la salle entière, au théâtre du Capitole, l'hymne sauveur, où les traites ont leur couplet, a été chanté avec feu par le premier ténor Albert. Tout le monde s'est associé du cœur et de la voix à cette protestation sublime et toujours de circonstance. Vous avez beau vous plonger dans l'abîme de l'abjection, nous ne voulons pas y descendre avec vous, grands politiques des dix années.

Non-seulement nos voisins les Prussiens nous défendent, dans leurs feuilles, de songer au Rhin, mais voilà qu'ils convoitent et revendiquent la possession de notre Moselle. Les chansons que leur police fait circuler dans la population et chanter sur les théâtres allemands ne laissent aucun doute à ce sujet. La traduction littérale de l'une d'elles nous est transmise par un de nos correspondants de la frontière qui n'a pas pu, nous dit-il, rendre la force insultante des expressions germaniques. Nous la donnons comme un échantillon des idées que les *allies* s'efforcent de répandre parmi les populations les mieux disposées en faveur de la France, et de ce que nos gouvernements condamnent notre armée à souffrir, et, pour ainsi dire, à entendre.

« La Moselle est un fleuve allemand — qui nous donne du vin allemand — et embrasse d'un regard d'amour — le père des fleuves, le Rhin.

« Chaque Allemand s'en réjouit; — sa poitrine se dilate; — le Français le regarde avec envie, — et ne lui pardonne pas ce plaisir. — Juchhé! Juchheisa hé!

« La Moselle, etc.

« Le Français lui crie sans relâche : — *Vraiment, tu es belle et charmante!* — Mais elle lui tourne le dos — et court dans les bras germaniques. — Juchhé! Juchheisa hé!

« La Moselle, etc.

« Viens donc, insatiable orgueilleux, — et dis : *Elle est à nous!* — En allemand, nous te laverons le crâne. — *Comprenez-vous?* — Juchhé! Juchheisa hé!

« La Moselle, etc.

« Exprimons ainsi notre amour — pour la Moselle et le Rhin; — et en tout temps cette alliance d'amour — sera allemande! — Juchhé! Juchheisa hé!

« La Moselle, etc. »

NOTA. — Les mots en italique sont en français dans l'original. (Courrier de la Moselle.)

On écrit de Boulogne :

Pendant que M. Guizot se prépare à désarmer, le cabinet anglais ne cesse de pousser ses préparatifs de guerre avec la plus grande vigueur. Il ne se passe pas un jour sans que les journaux de Londres ne nous apportent des nouvelles des armements qui se font soit à Woolwich, soit dans les ports de guerre de l'Angleterre. On écrit à ce sujet de Portsmouth en date du 25 novembre :

« Vers la fin de ce mois, la *Salamandre*, frégate à vapeur, va quitter ce port pour se rendre à Gibraltar et Malte; la *Vengeance* de 84 sera bientôt retirée du dock, pour être mise en commission; la *Britannia* de 120 et *Howe* de 120 feront voile pour la Méditerranée avec un vent favorable; la *Formidable* de 84, *Alfred* de 50, *Cornwall*

de 50, vont être mis en commission ; le *Saphir* est parti pour Cork, d'où il va transporter dans la Méditerranée quelques détachements du 42^e de ligne ; le bateau à vapeur *Avon* est parti pour Chatham avec des volontaires pour le *Monarque* de 84. »

Faits Divers.

La *Vie* de Dieppe cite des traits admirables de courage auxquels a donné lieu le naufrage du brick anglais le *Williams*, échoué près de la falaise qu'on nomme la *Femme-Grosse*. La mer était trop houleuse pour qu'on pût établir un va-et-vient du brick au rivage ; la nuit ajoutait au danger. Deux matelots pourtant parvinrent à gagner la terre, grâce aux efforts de quelques pêcheurs animés par l'exemple de MM. David Lacroix et Gelée. Un pot à feu ayant été allumé, on put voir la coque du navire dépointée et trouée par le bas. Deux matelots restaient à bord ; ils s'étaient amarrés aux chaînes des haubans, et chaque coup de mer, s'élevant en dôme au-dessus de leurs têtes, les submergeait entièrement.

Un des spectateurs, un jeune homme, Sébastien Poulain, s'élance vers le brick, l'atteint, saisit une manœuvre qui pendait et en deux bonds se place sur les pavois ; il s'était muni d'un bout de filin dont l'autre bout était à terre. Amarrer le capitaine et l'affaler le long du brick, fut pour lui l'œuvre d'un instant ; puis vint le tour du novice, et tous deux furent halés sur le rivage par les spectateurs empressés qui s'étaient avancés dans l'eau jusqu'à la ceinture. Cependant la mer battait avec fureur la coque du navire, la mâture se brisait et les pavois se démembraient. On lui cria du rivage qu'il n'y avait plus personne à bord. Profitant d'une embelle, il se jeta à son tour et regagna la terre. Quand il revint parmi les spectateurs, plus d'une main chercha la sienne.

— Une ordonnance royale, en date du 16 novembre, nomme à quatre emplois de capitaine adjudant-major :

Au 2^e régiment de dragons, M. Laillat ; au 11^e régiment de dragons, M. Noïrol ; au 6^e régiment de lanciers, M. Touchon ; au 6^e régiment de hussards, M. Barbier.

Le Rédacteur en chef, Gérant responsable, F. RITTIEZ.

AVIS IMPORTANT.

Sur le rapport de M. Soubeiran, chef de la pharmacie centrale des hôpitaux de Paris, l'Académie royale de médecine a approuvé les *Pilules ferrugineuses DU D^r VALLET*, en déclarant qu'elle se plaisait à signaler les avantages qui appartiennent à sa formule. En effet, pour le traitement des pâles couleurs, des pertes blanches, et pour fortifier les tempéraments faibles, ces Pilules sont d'une efficacité telle que les médecins les plus distingués leur donnent la préférence sur les autres ferrugineux.

Cette nouvelle préparation ne se vend qu'en flacons du prix de 3 fr., scellés des cachets de l'inventeur et du dépositaire général, demeurant à Paris, rue Jacob, 19, et se trouve dans toutes les principales pharmacies de notre département.

Le SAVON DULCIFIÉ de FAGUER, successeur de LABOULLÉE, parfumeur, est le seul approuvé et recommandé par la Société d'Encouragement comme le meilleur et le plus doux des savons de toilette. On le trouve, à Paris, chez l'inventeur, rue Richelieu, 93, et chez M. Gondard-Socard aîné, place de l'Herberie, à Lyon.

Annonces judiciaires.

(1966) VENTE AUX ENCHÈRES, APRÈS DÉCÈS,

D'UN MOBILIER,

Grande rue de l'Hôpital, n° 19, au 1^{er} étage.

Le mardi 8 décembre 1840, et jours suivants, il sera procédé par le ministère d'un commissaire-priseur à la vente aux enchères du mobilier dépendant de la succession de dame Marie-Françoise Gosselin, épouse Lemeteyer, en vertu d'une ordonnance de M. le président du tribunal civil de Lyon, en due forme.

Annonces de MM. les Notaires.

ÉTUDE DE M^e MORAND, NOTAIRE A LYON, RUE DE LA GERBE, N° 14.

A vendre à l'amiable, en bloc ou en détail, à 40/0 de revenu.

Une Maison de Campagne, située en la commune de Millery, quartier du Rave.

Cette maison se compose :

1^o D'un vaste corps de bâtiments bourgeois, pouvant servir à un pensionnat ou à une grande industrie, avec bâtiments d'exploitation, cours et parterre ;

2^o D'un tènement de fonds clos en murs, de la contenance d'environ 65 ares, réparti en allée, vignes en espalier et pré verger ;

3^o D'un autre tènement de fonds, également clos de murs, de la superficie d'environ 5 hectares, cultivé en vignes en plein rapport et produisant la première qualité de vin du pays ;

4^o Et de cuves, pressoir, foudres et tonneaux.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser audit M^e Morand, notaire à Lyon, rue de la Gerbe, n° 14. (317)

VENTE SUR UNE SEULE PUBLICATION,

AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSEUR,

Par le ministère de M^{es} Dreux et Thiac, notaires à Paris,

En l'étude de M^e Dreux, sise à Paris, rue Louis-le-Grand, n° 7, à une heure de relevée,

ENSEMBLE OU SÉPARÉMENT,

DE TROIS BATEAUX A VAPEUR SOLIDEMENT CONSTRUITS.

L'adjudication aura lieu le lundi vingt-un décembre mil huit cent quarante.

On traitera de gré à gré avant l'adjudication, s'il est fait des offres suffisantes.

S'adresser, pour les renseignements :

1^o A M^e Estienne, avoué à Paris, rue des Pyramides, n° 3 ;

2^o A M^e Dreux, notaire à Paris, rue Louis-le-Grand, n° 7 ;

3^o A M^e Thiac, notaire à Paris, place Dauphine, n° 24. (506)

Annonces diverses.

(8894) A vendre.

UN FONDS DE CAFÉ bien achalandé, situé grande rue Pizay, n° 11, près le bureau des Messageries. S'y adresser.

(8898) A vendre.

UN JOLI FONDS D'ÉPICERIE, situé dans la grande rue de l'Hôpital, n° 19, maison de la Vieille-Poste. S'y adresser.

(8901) A vendre.

UN FONDS D'AUBERGE bien agencé, ayant deux salles à manger et huit chambres à coucher, situé près de la place de la Préfecture, à Lyon.

S'adresser à M. Pelletot, rue des Célestins, n° 5.

(8886) A vendre.

FONDS DE MARBRERIE.

S'adresser quai de l'Hôpital, n° 109.

(8880) A vendre.

MURIERS plein-vent et nains greffés, pourrettes d'un an et de deux ans, graines de mûrier et de vers à soie ; le tout en belle qualité.

Chez M. Clément, rue Madame, n° 13, aux Brotteaux.

(8893) A vendre.

BELLE FERMETURE EN CUIVRE à bon marché.

S'adresser à l'hôtel du Parc, aux Terreaux.

(8899) A louer de suite.

MAGASIN au rez-de-chaussée et vaste entresol, quai de Retz, n° 43.

A vendre.—BANQUES, BUREAUX, CAISSE, etc., dans ledit magasin. S'y adresser.

(8896) AVIS.

UN ECCLÉSIASTIQUE, depuis long-temps professeur, a l'honneur d'annoncer qu'il peut donner à domicile des leçons de latin, de mathématiques et de littérature française.

S'adresser rue Bonneveau, n° 10, au 3^e.

AVIS.

(8907) On demande des COURTIER pour la ville et les environs.

S'adresser rue des Célestins, 4, au 2^e, de dix heures à midi.

AU CHALET.—NOUVEAUTÉS, FABRIQUE DE CHEMISES.

FILLIETTAZ, A LYON, RUE LAFONT, 6.

Dépôt de manteaux, paletots, étoffes en pièces, tabliers de nourrices, bas de chasse, chaussettes, coussins de voiture imperméables en CAOUTCHOUC.

Assortiments de cols, cravates, bretelles, gants, foulards, sacs de nuit, bottes fourrées pour voyage, chancelières. (8836)

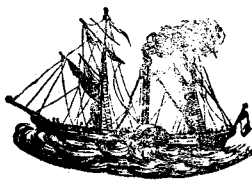
MAISON DE SANTÉ

Des Bains - Romains, à Lyon,

SAINT-JUST, 17-27.

Cet établissement est consacré aux femmes aliénées et servi par des sœurs hospitalières. On y reçoit aussi en pension, dans un bâtiment séparé, des dames malades ou convalescentes. (8897)

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES BATEAUX A VAPEUR.



Reprise du Service sur le Rhône.

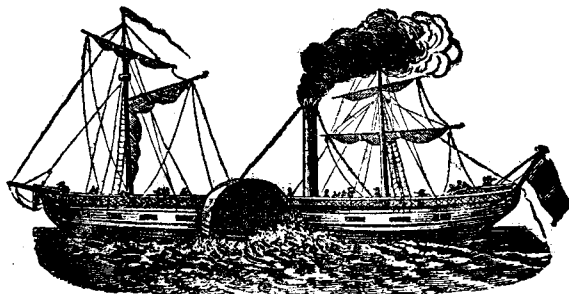
DÉPARTS TOUS LES JOURS,

du port de la Charité, à 6 heures du matin,

POUR

Valence, Avignon, Beaucaire, Arles et Marseille.

Bureaux : place des Terreaux, n° 16, et quai et place de la Charité, n° 28. (7370)



ENTREPRISE GÉNÉRALE DES BATEAUX A VAPEUR L'AIGLE,

DÉPART TOUS LES JOURS A 6 HEURES DU MATIN, du port de la Charité,

POUR VALENCE, AVIGNON, BEAUCAIRE, ARLES ET MARSEILLE.

Bureaux : place de la Charité, 12, et quai de Retz, 45. (7378)

(4037) A vendre.

UN JOLI BRISKA tout neuf, fermant à glaces, de la première fabrique d'Allemagne, bon pour la ville et pour le voyage, garni d'une belle malle sur le derrière et de quatre caissons dans l'intérieur.

UN EXCELLENT CHEVAL de race mecklenbourgeoise, robe alezan brun, âgé de six ans, bon pour le tilbury et au besoin pour la selle.

S'adresser, pour ces deux objets, au concierge de la maison Tholozan, port Saint-Clair, n° 19.

(8911) A vendre.

JOLIE FLUTE

Bois d'ébène, cinq clés argent, garantie pour sa bonté. Prix, avec sa boîte : 65 fr.

S'adresser chez le papetier, rue de la Cage.

(4034) A vendre.

UN FONDS DE CAFÉ dans un quartier bien commerçant. On donnera toute facilité pour le paiement.

S'adresser, rue Buisson, 17, à M. Droger, marchand de bière et de liqueurs.

(8873) A vendre.

UN BEAU BILLARD à bandes élastiques, sept tables en marbre, un comptoir à dessus de marbre, une belle glace.

S'adresser à M. Maisonnier, cours Lafayette, maison des Trois-Balcons, à l'entresol.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

SUR LA VIE.

Les assurances sur la vie ont pour objet de garantir un capital ou une rente viagère à la mort d'une personne désignée, ou de se créer à soi-même des ressources pour l'avenir. Les primes à payer sont calculées en raison de l'âge de l'assuré et de la durée de l'assurance.

Ces assurances conviennent aussi aux prêteurs qui font des avances sur des rentes ou des pensions viagères ; au créancier qui n'a d'autre garantie de remboursement que l'existence et l'industrie de son débiteur.

Les assurances sur la vie ont également pour objet de présenter aux épargnes des placements avantageux. Les rentes viagères rentrent dans cette catégorie ; le taux est fixé selon l'âge du rentier ; il est de 8 fr. 30 c. à 55 ans ; de 9 fr. 15 c. à 59 ans ; de 10 fr. à 63 ans ; de 11 fr. à 67 ans ; de 12 fr. à 71 ans ; de 13 fr. à 75 ans ; de 14 fr. 50 c. à 80 ans.

La compagnie existe depuis 1819 ; elle publie deux fois par an le compte de ses opérations.

Les bureaux sont à Lyon, chez M. Ed. Reveil, rue Neuve de la Préfecture, n° 1. (7400)

Brevet d'invention. — Médaille d'honneur.

CAUTÈRES.

Les Poils élastiques en caoutchouc, adoucissants à la guimauve, suppuratifs au garou, de M. Le Perdriel, pharmacien breveté, à Paris, faubourg Montmartre, 78, entretiennent les cautères sans aucune douleur ; ils se trouvent dans presque toutes les pharmacies du département, notamment chez M. Vernet, entrepositaire général à Lyon, où l'on trouve aussi les taffetas, compresses et serrebras Le Perdriel, si connus aujourd'hui pour entretenir parfaitement les cautères et les vésicatoires. Se méfier des contrefaçons. (2065—5374)

SIROP PECTORAL

DE MOU DE VEAU

PERFECTIONNÉ.

Ce Sirop convient dans les toux d'irritation, les rhumes, les extinctions de voix, la grippe, les crachements de sang. On ne saurait trop le recommander pour la coqueluche chez les enfants. Une seule topette prise convenablement opère souvent la guérison, si l'on a eu la précaution de faire prendre à l'enfant du Sirop de Macors pour détruire les vers qui sont toujours la cause principale de cette cruelle maladie. — Ces deux Sirops se trouvent toujours dans la pharmacie de MACORS, à Lyon, rue Saint-Jean, n° 30, en face le n° 19. (2787)

MALADIES SECRÈTES,

SI ANCIENNES ET REBELLES QU'ELLES SOIENT LE FUSSENT-ELLES DEPUIS 50 ANS,

Guéries sans rechute, en un à cinq jours, par la méthode sûre, facile et peu coûteuse du docteur TRIVAUD, de Montpellier, breveté.

Dépôt, à Lyon, chez M. BERTRAND, pharmacien, place Bellecour, n° 12, près la place Léviste. (2770)

MALADIES

DE POITRINE.

Le Sirop pectoral de Vélar, approuvé des facultés de médecine comme le plus puissant spécifique dont on puisse faire usage contre les rhumes, catarrhes, asthmes, irritations d'estomac et de poitrine, les crachements de sang ou hémoptysie, la transpiration arrêtée, vulgairement appelée chaud et froid, et contre la coqueluche, se vend chez Courtois, ancien pharmacien des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, n° 10, à Saint-Clair, près de la Loterie, à Lyon. — L'efficacité de ce Sirop est constatée par de nombreuses guérisons, mentionnées au prospectus qui accompagne les flacons. (2775)

LYON.—IMPRIMERIE DE BOURS YRLE, RUE FOUILLEAULT, 19.